



EGREGORE CHOISIT L'ARIEGE POUR ETABLIR SON PROJET INNOVANT D'HABITAT GROUPÉ

L'association EGREGORE, loi 1901 à but non lucratif, a été créée en février 2022. Son objet est triple :

1. Fédérer un groupe motivé pour réfléchir et s'organiser dans l'avancée en âge,
2. Créer une dynamique intentionnelle pour réaliser un projet novateur d'habitat groupé, autogéré, jusqu'au bout de la vie,
3. Coordonner la gestion d'exploitation du bien immobilier.

Ses fondateurs, Roland Bugat, oncologue, professeur émérite de médecine, et sa compagne Marie Clériveret, créatrice et directrice honoraire d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), portent ce projet à titre bénévole, conçu pour eux-mêmes et pour les adhérents de l'association EGREGORE. Tous 2 ont une solide expérience tant au plan médical, social, humain que sociétal.

Le nombre de « boomers » augmentera jusqu'en 2030. Un tiers des Français aura alors plus de 60 ans et les plus de 85 ans représenteront, à cette échéance, plus de 5 millions de personnes (source INSEE). « À cette réalité démographique s'associe une espérance de vie sans pathologie qui stagne. La situation qui a prévalu dans les EHPAD pendant la pandémie COVID nous a convaincus d'anticiper et de prendre notre futur à « bras le corps » », détaille Roland Bugat, Président de l'association EGREGORE.

Un domaine de caractère de 11 ha d'un seul tenant, véritable havre de paix, situé à Bénac en Ariège, dans la proche périphérie de Foix, site préservé de la vallée verte, est en cours d'acquisition sous la forme d'une SCI, par un « noyau dur » d'adhérents. La « Maison de Bénac » élégante demeure du XVII^e siècle, va être entièrement rénovée dans le respect de l'ergonomie requise, et configurée en 8 appartements privatifs du studio au T3, sur les 2 étages.

Le rez-de-chaussée spacieux sera aménagé en parties communes confortables et adaptées pour tous, apportant convivialité entre les habitants (bibliothèque, salle de projection, salle d'activités physiques adaptées, aménagements extérieurs avec parcours de santé...). Un logement de fonction pour le gardien-régisseur, ainsi qu'un appartement pour les familles et ami(e)s sont prévus dans le bâtiment annexe.

L'investissement pour l'achat du concept, dont la jouissance doit être égale pour chacun, varie au prorata de la surface des appartements privatifs, de 190 000 à 400 000 €.

La « Maison de Bénac », en qualité de « preuve de concept », lieu d'innovation sociale, sera autogérée par l'association EGREGORE dont tous les habitants sont adhérents, et décideurs. Ils mettront en œuvre les trois principaux déterminants connus pour contribuer à vivre plus longtemps en bonne santé :

- 1) Alimentation équilibrée, produits frais et naturels, mutualisation des achats privilégiant les circuits courts et les producteurs locaux,
- 2) Lien social et intergénérationnel (emplois adaptés de proximité pour le jardinage), et culturel (artistes en résidence, expositions, concerts, expression théâtrale...), émulation cognitive,
- 3) Activités physiques adaptées (coach et infrastructures *ad hoc* avec couloir de nage...).



Le domaine est prévu pour accueillir 12/14 personnes qui partageront la volonté de rester utiles, déterminées à s'insérer dans l'économie sociale et solidaire locale. Le groupe est attaché à la valeur patrimoniale de son projet. Il est basé sur le principe de la propriété participative et les clauses de transmission à des héritiers sont prévues. Administré en gestion directe, le modèle économique est robuste. Il pourra être dupliqué en d'autres lieux et s'adapter à d'autres budgets.

4 appartements sont actuellement encore disponibles !

La « Maison de Bénac » s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, seules, ou en couples, qui souhaitent décider pour et par elles-mêmes de leur futur afin de ne pas être conduites à le subir. *« À celles et ceux qui recherchent une nouvelle façon de vivre « chez soi » mais entourés de voisins-amis dans un lieu où s'exprime toute sa capacité à agir, à rester soi-même »,* explique Marie Clériveret, secrétaire de l'association, avant de poursuivre : *« S'installer à la Maison de Bénac », c'est continuer de rester « dans la vie », d'une manière indépendante, sans peser sur sa famille, tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé et de services personnalisés et mutualisables ».*

« Fonder ce groupe uni dans le même objectif, nous rendra plus forts, plus longtemps ! Nous sommes convaincus que cette nouvelle façon d'habiter encouragera une bienveillance sécurisante pour chacun, nous permettra de lutter contre la solitude, génératrice de vulnérabilité et de perte précipitée d'autonomie. » ajoute Marie Clériveret.

« La « Maison de Bénac » facilitera pour chacun des sociétaires-adhérents, une assistance médico-sanitaire proportionnelle à ses besoins. Adeptes de la pertinence des soins, et de la rédaction de nos directives anticipées, notre souhait est que la fragilité ne nous contraigne pas à séjourner inutilement à l'hôpital, sans retour ! » souligne Roland Bugat avant de conclure : *« Face à la grande vieillesse, nous mettrons des actions en place pour nous faire accompagner en douceur, jusqu'au bout de la vie ».*

→ Zoom sur le projet EGREGORE

- Décider soi-même de son futur
- Partager la même communauté de pensée dans le respect de chacun
- Continuer à participer à la vie sociale dans un esprit solidaire d'échanges et d'entraide
- Retarder la perte d'autonomie
- Rompre une éventuelle solitude
- Garder son identité
- Fonder le projet sur le principe d'une gestion directe
- Accueillir familles et ami(e)s dans un lieu convivial, ouvert et confortable pour tous
- Encourager le bénévolat avec un esprit d'ouverture et d'échanges via des projets culturels et d'insertion
- Éviter l'entrée en EHPAD
- Participer (volontariat) à l'amélioration de la culture préventive relative à l'avancée en âge, en collaborant à des études dans le domaine de la santé publique.